

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	14 (1926)
<b>Heft:</b>	227
 <b>Artikel:</b>	Choses vues : l'atelier Etlin
<b>Autor:</b>	Vuillomenet, Jeanne
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258780">https://doi.org/10.5169/seals-258780</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

variées des jeunes filles de la campagne étaient mises bien en vue à côté de celles de leurs frères. Étaient également représentées les apprenties ménagères et les élèves des écoles ménagères agricoles. Les livres intéressent spécialement cette classe de lectrices figuraient à côté des ouvrages manuels exécutés dans leurs heures de liberté.

A. M.

#### Contre le danger de l'eau-de-vie.

Nos lecteurs ont certainement entendu parler de cette Ligue, qui travaille depuis plus d'une année à orienter l'opinion publique, en dehors des milieux antialcooliques proprement dits, contre les dangers de l'eau-de-vie, ceci en préparation à la future votation fédérale sur la révision du Régime des alcools, et à laquelle nous les engageons très vivement à adhérer. (Secrétariat romand, Grand-Pont, 2, Lausanne; cotisation minimum individuelle, 2 fr.; cotisation minimum collective (pour Sociétés, groupements, etc.), 10 fr.) Car, ainsi que nous l'écrivit le secrétaire général, «en dépit de tous les progrès que fait la cause, les obstacles à surmonter sont encore immenses, et c'est notre devoir à tous de gagner l'opinion publique à l'idée d'une révision indispensable du régime des alcools.

Dernièrement, à Zurich, une imposante Assemblée féminine a voté à l'unanimité, sur ce sujet, la résolution suivante: «L'abaissement du prix de l'eau-de-vie en Suisse constitue non seulement un danger, mais encore est une chose indigne d'un peuple libre comme le nôtre. Des centaines de femmes et d'enfants souffriront toujours davantage de la surproduction de l'eau-de-vie à bon marché; aussi demandons-nous à toutes les femmes, et spécialement à toutes les Associations féminines, de prendre à cœur cette tâche éminemment patriotique, et de mettre tout en œuvre pour rendre possible une nouvelle réglementation du régime des alcools, car tous les efforts pour améliorer le sort de la femme et de l'enfant restent vains, tant que l'usage de l'eau-de-vie n'a pas notablement diminué dans notre pays.»

Ajoutons que le Comité Central de la Ligue comprend quatre femmes: Mme Zellweger, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; Mme Sigrist, présidente de la Ligue de femmes catholiques; notre collaboratrice, Mme Gillabert, de Moudon; et Mme de Montet, présidente du Groupe suffragiste de Vevey.

#### Pastorat féminin.

Nous avons relevé dans la presse quotidienne romande la bonne nouvelle que Mme Lydie von Auw, de Morges, a été nommée suppléante de M. le pasteur Yersin, (Eglise libre de Rolle). Toutes nos félicitations.

Mais le médecin trouva ce moyen par trop dangereux et le ramena ainsi de nouveau sous le joug de l'alcool. Peu d'années après, le malheureux succomba, victime à la fois de sa passion et de l'ignorance de son médecin. Cet événement fit une impression durable sur la pensée de Mme Orelli, qui, dès lors, avait trouvé son chemin, celui de la lutte contre l'alcoolisme par l'abstinence et par la création de restaurants sans alcool.

L'an dernier, également au mois de décembre, exactement trente ans s'étaient écoulés depuis la fondation du premier restaurant sans alcool à Zurich. Mme Orelli avait su intéresser un certain nombre de personnalités connues à son idée; une vente de charité fournit les premiers fonds. Les commencements furent bien modestes; le «Marthahof» ne pouvait guère recevoir plus de cinquante personnes à la fois; la cuisine était minuscule. Mais l'œuvre répondait à un réel besoin, et bientôt le nombre des visiteurs augmenta dans des proportions inattendues. Aujourd'hui, la Société féminine des restaurants sans alcool de Zurich possède treize grands établissements, parmi lesquels deux hôtels. L'œuvre de Mme Orelli est devenue, pour le peuple suisse tout entier, le symbole de la réforme de l'auberge. La Suède a eu ses auberges selon le système de Gothenbourg, avec gérance désintéressée; la Suisse a créé le type du restaurant sans alcool. Bien avant que notre pays ait pris les

## Choses vues

### L'ATELIER ETLIN.

Un atelier pareil à celui d'un peintre, éclairé par la grande verrière derrière laquelle sourit le ciel parisien, d'un azur terni par le souffle puissant de la grande ville. C'est à un cinquième étage de la rue Godot de Moroy, l'atelier où Mme Etlis expose de bien jolies choses.

Grâce légère, goût sûr, mesure parfaite, voilà de quoi est fait le charme subtil des objets qui naissent de l'imagination de l'artiste-décoratrice, qui éclosent de ses doigts fins. Quelques jeunes femmes travaillent sous sa direction, assemblant les soies et les perles d'après les modèles qu'elle leur suggère.

Mme Etlis ne signe pas encore ses ingénieuses créations; elle les signera plus tard, quand elle se sera affranchie de la tutelle, utile pour le moment, des grands décorateurs et fabricants de meubles pour qui elle travaille.

Les abat-jour des lampes posées sur un haut pied, sont des dômes de soies vives ou de gaies cretonnes, presque toujours voilées de tulle fin couleur d'ambre ou d'or. Du haut plafond tombent des vasques où la lumière fait jouer des matières d'albâtre ou des éclats de nacre. Aux murs paradent les lampes-appliques.

D'un coup d'œil, on sait où chacune de ces lampes si caractéristiques, si différentes d'allure et de mise, doit être placée. Cet abat-jour géant qui tamise la lumière au travers de gazes multiples et harmonieusement teintées, éclairera un tête-à-tête sentimental dans un boudoir précieux. Celui-là a quelque chose de net, de familial, d'honnête, si je puis dire ainsi, avec sa coupole de cretonne aux tons adoucis. On l'imagine au-dessus de la grande table où parents et enfants prennent place pour un joyeux repas. Voyez cet abat-jour de soie brune sévèrement plissée, au-dessus d'un pied de lampe joliment tourné. Sa seule décoration consiste en minces plaques d'écailler brune et translucide. Telle quelle, cette lampe austère, aux lignes sobres et pures, est faite pour éclairer le livre qu'on lit avec ferveur, ou la page qu'on écrit avec fièvre.

Lampes délicates qui font penser au nid blanc de quelque jeune fille. Lampes hardies, vêtues de gazes ajourées, brodées, perlées, où luit l'éclat des cordons, des glands, des fleurs, des cocardes ou des franges: or, argent, brocart ou velours aux teintes de pierreries.

Les franges, la grâce mobile des franges, c'est, je crois, ce qu'il y a de plus nouveau dans les créations de l'atelier Etlis. L'artiste en a inventé récemment, qu'elle a protégées par des brevets: «verres fluides» et «soies lumineuses». Un ébouriffement soyeux, une cascade de perles, c'est le verre fluide. Il met partout sa note amusante et légère, aux abat-jour et aux coussins, aux sacs menus pour le dancing, aux écharpes, aux gants et aux ombrelles. Il est

devants dans le domaine de la préparation des jus de fruits et de raisins, Zurich était devenue le modèle pour tous les pays environnans de la réforme de l'auberge.

Seules les collaboratrices de Mme Orelli pourraient dire combien cette noble femme s'est dépensée pour cette œuvre. Elle en a été l'âme, l'organisatrice et la mère. Heureusement pour la Société zurichoise des restaurants sans alcool, la vie même avait préparé, en une certaine mesure, Mme Orelli à sa grande tâche. En bonne ménagère, elle aimait l'ordre dans les comptes et la régularité dans les paiements. Elle se refusa aussi dès le début, heureusement, à faire de ses restaurants un refuge pour des jeunes filles qui avaient fait naufrage dans la vie et que des âmes charitables voulaient mettre à l'abri dans les institutions de Mme Orelli. «Seules les meilleures sont assez bonnes pour collaborer à notre œuvre», voilà le principe dont notre directrice ne se départit jamais. Elle ne voulut pas non plus faire des restaurants sans alcool une œuvre de bienfaisance au sens étroit du mot, et adopta la maxime que les restaurants sans alcool doivent vivre, non d'aumônes, mais de leurs propres bénéfices. Elle fut bonne ménagère lorsqu'elle tint absolument à acheter le terrain sur lequel est construit l'hôtel du Zurichberg, au lieu de le prendre à bail seulement.

Mme Orelli, qui a doté la ville de Zurich de toute une série

blanc, ou rose, ou clair-de-lune, mais toujours il ruiselle, irisé comme les gouttes d'eau qui tombent dans un rayon de soleil. La « soie lumineuse » est d'un effet plus nouveau encore, fait d'une matière translucide, mince extrêmement, se découpant en bandelettes, qui se croisent et s'entrecroisent en un damier où la lumière et l'ombre semblent jouer à cache-cache.

Et d'autres matières encore sont à l'étude, d'autres brevets seront pris: il faut du nouveau, toujours du nouveau. Je m'effare à imaginer la fatigue énorme de cette continue recherche du détail inédit, de la forme qu'on n'a point encore vue, de la teinte qui séduira le goût raffiné des Parisiennes.

Pour le bal créole de l'Opéra, Mme Etlin a créé des costumes d'une étrange fantaisie, parant les femmes à la ressemblance de mouches lumineuses, de glaques libellules, ou d'insectes bizarres.

Pour la Revue que Mme Mistinguette va monter au Moulin-Rouge, l'atelier Etlin fera tout le décor et dessinera tous les costumes d'un acte.

Au Salon des Humoristes, la décoratrice a exposé des lampes appliques qui ont eu du succès par leur joyeuse cocasserie. Par exemple, voici, pour une chambre d'enfant, Bécassine, la boniche ahurie et ahurissante, qui ravit d'aise nos gosses. Comme on l'a vue dans leurs livres illustrés, on la revoit ici. Cet article se faisant en série, une douzaine de Bécassines nous regardent de leurs yeux tout ronds. Retroussé sur la jupe bouffante, le vaste tablier campagnard fait abat-jour, surmonté du buste en bois peint de la cocasse créature. A côté des Bécassines, les Bécassins: campagnards falots tenant au chaud dans le creux de leur tablier-abat-jour trois poussins dodus. Toujours pour les Humoristes, une cocotte de bois blanc — telle que celles que nous plâmes autrefois, mais bien plus grande, — c'est le pied d'une lampe très comique. Le triangle qui forme la tête du volatile est un abat-jour de toile blanche dissimulant la poire électrique.

Il y aurait encore tant de choses à voir, ne serait-ce que les coussins énormes, moelleux, et vêtus de robes d'odaliskes. Leur allure pataude me fait penser aux citrouilles des humbles jardins campagnards... Tels quels, ils sont le dernier cri de la mode et tout Paris en raffole.

Mais il faut savoir prendre congé, quelle que soit l'envie qu'on ait de s'éterniser. Madame, mes compliments! Vous êtes bien une fille de ce Paris qui a du goût à revendre à l'univers entier. J'emporte de votre atelier le joli souvenir d'industrieuses abeilles autour de leur reine, qui serait vous, et exerçant le plus féminin des arts mineurs.

JEANNE VUILLIOMENET.

d'établissements modèles, et qui a créé pour les habitants de cette grande ville, sur le Zurichberg, un but idéal d'excursion, ne se contenta pas de ce qu'elle avait fait. En 1918, âgée de plus de 70 ans, elle procéda à la création d'une entreprise encore bien plus imposante, la *Fondation suisse des Foyer pour tous*, qui est aujourd'hui bien dotée, grâce à la sympathie et la clairvoyance que quelques grands industriels montrèrent pour l'idée qui l'inspirait: voir s'élever dans toute commune suisse un Foyer pour tous sans alcool, et transporter ainsi la vie de société, du plan alcoolique sur lequel elle se déroule aujourd'hui, sur un plan supérieur, sans alcool. Déjà le Secrétariat de la Fondation collabore avec environ 80 institutions gérées selon les principes fondamentaux des « Foyers pour tous ». Dans toutes les parties du pays, des femmes de cœur et de dévouement se sont mises au service de l'œuvre de Mme Orelli et se vouent à ce noble but.

Nous négligerions un côté essentiel de l'activité de Mme Orelli, si nous passions sous silence ses écrits. Mme Orelli, il est vrai, n'a écrit que quelques rares brochures de dix à vingt pages chacune. Mais comme elles sont remplies de pensées justes, de directions précises, d'une lumineuse vision de l'avenir! Une preuve de la perspicacité de sa pensée, nous la trouvons encore dans le concours d'idées qu'elle fit organiser, il y a vingt ans, sur le

## L'Organisation d'hygiène de la Société des Nations

Une des activités de la Société des Nations auxquelles toutes les femmes peuvent et doivent s'intéresser est celle de l'Organisation d'hygiène.

Prévue par l'article 23 du Pacte, qui porte que les membres de la Société « s'efforceront de prendre des mesures d'ordre international pour prévenir et combattre les maladies », l'Organisation d'hygiène se vit l'objet d'une première tentative de réalisation dès février 1920, lors de la seconde réunion du Conseil de la S. d. N. Une conférence de spécialistes en matière d'hygiène fut convoquée pour mettre sur pied le nouveau rouage. Lorsqu'elle se réunit en avril 1920, cette Conférence, devant la menace des épidémies de typhus et de fièvre récurrente qui, de Russie, avaient déjà passé en Pologne, recommanda la création d'une Commission temporaire des épidémies, composée de trois membres et chargée de prêter son concours aux administrations sanitaires de l'Europe orientale. Cette recommandation fut mise à exécution en mai 1920.

D'autre part, la Conférence élabora un premier projet de statut, qui fut accepté par la 1<sup>e</sup> Assemblée de la S. d. N. en novembre 1920. Certaines difficultés d'organisation ayant survécu, des modifications furent apportées à ce projet, et après plusieurs étapes dans le développement de l'Organisation d'hygiène, celle-ci fut définitivement constituée lors de la 4<sup>e</sup> Assemblée, en 1923.

L'Organisation d'hygiène comprend: 1<sup>o</sup> un Conseil consultatif; 2<sup>o</sup> un Comité d'hygiène; 3<sup>o</sup> un Secrétariat.

*Conseil consultatif.* Le Bureau de l'Office international d'Hygiène publique joue le rôle de Conseil consultatif; il est composé de représentants des gouvernements, se réunit deux fois par an et est revêtu de pouvoirs qui lui permettent de préparer des conventions internationales et d'en proposer l'adoption aux gouvernements.

Il a pour mission d'examiner et de discuter toutes les questions que le Comité d'hygiène croira devoir lui soumettre. Il peut confier la préparation de ces travaux au Comité d'hygiène lorsqu'il considérera que ces études pourront être activées par cette procédure.

*Comité d'hygiène.* Le Comité d'hygiène se compose de 16 membres: le président du Bureau de l'Office international, neuf membres choisis par cet Office et 6 membres choisis par le Conseil de la S. d. N. sur préavis du Comité d'hygiène. Le Conseil peut, en outre, désigner quatre assesseurs. La durée des fonctions des membres du Comité d'hygiène est de trois ans.

Le Comité d'hygiène assure le travail destiné à faciliter les

sujet : « Quelle est l'attitude que l'agriculteur suisse doit prendre vis-à-vis du mouvement abstinent? » concours qui donna naissance au livre fort suggestif de MM. R. Leuthold, instituteur à Wädenswil, et Schüli, professeur à St-Gall, sur l'utilisation rationnelle des fruits.

Ce qui tient le plus à cœur à Mme Orelli dans ses écrits, c'est l'idée de l'exploitation *sans alcool* de l'auberge réformée. Elle s'élève en particulier contre l'idée de mettre le mouvement antialcoolique au service de l'auberge — selon le système de Gothenbourg ou de l'exploitation désintéressée. Tout en reconnaissant l'aggravation que signifie, au point de vue antialcoolique, le tenancier intéressé à la vente des boissons enivrantes, Mme Orelli estime que le véritable danger du café actuel, ce n'est pas la qualité des tenanciers, mais *l'alcool comme tel* et qu'il serait fort dangereux, pour notre pays, d'expérimenter l'auberge alcoolique selon le système de Gothenbourg, pour arriver à la *Suisse sobre*, but de nos efforts. Mme Orelli croit que la bonne voie nous est tout indiquée: celle qui passe par les restaurants sans alcools et les Foyers pour tous. Soyons reconnaissants à Mme Orelli d'avoir mis la réforme de l'auberge suisse sur une base abstinent, et honorons cette pionnière de notre mouvement en travaillant, chacun dans notre milieu, à la création des Foyers pour tous!

J. ODERMATT